

# Capbreton

*magazine*

N° 155 - JANVIER 2019  
WWW.CAPBRETON.FR

**DOSSIER**

## *Aménager notre territoire*

**POUR AUJOURD'HUI  
ET POUR DEMAIN**



## **COURSE SOLIDAIRE** *Cap en rose*

Quelle belle vague rose ! Merci à vous tous : participants, accompagnants, bénévoles, médecins, malades, secouristes, élus, partenaires, photographes, signaleurs, musiciens, organisateurs... Ensemble, nous sommes parvenus à faire de cette 1<sup>ère</sup> édition une magnifique fête solidaire !



## *Plan de Prévention* **DES RISQUES LITTORAUX (PPRL)**

La réunion publique d'information a réuni près de 250 personnes dans les salles municipales. Dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques littoraux, les services de l'État ont notamment présenté les cartes d'aléas (submersion marine, recul du trait de côte) qui serviront de base à la construction du futur zonage réglementaire.



## **EMBRASEMENT** *de la Torèle*

Plus de 1000 personnes se sont rassemblées, le 24 décembre à 20h, pour perpétuer la tradition capbretonnaise de la Torèle.



## *Cérémonie* **DU CENTENAIRE 1918**

Un magnifique hommage a été rendu par tous les Capbretonnais à nos soldats de la Grande Guerre, avec la participation active des associations d'Anciens Combattants et des établissements d'enseignement de la commune.



## SOMMAIRE

4. Dans nos quartiers

6. Vos questions à Patrick Laclédère

7. Dossier

### AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE

pour aujourd'hui  
et pour demain



11. Capbreton en action

13. Entrevue

14. Histoire de Capbreton

15. Découvrir

16. L'actu de vos associations

17. Intercommunalité MACS

18. S'informer

19. Tribunes politiques



Retrouvez l'information de votre ville  
en un clic sur [capbreton.fr](http://capbreton.fr)

Restez connecté(e) avec  
Facebook et Youtube



## 2019, une année de concrétisations

L'année 2018 qui vient de s'achever a été particulièrement intense dans notre cité marine. Réaménagement de la place de la Gare, végétalisation des venelles du centre-ville et de la place Yandu-Gouf, création d'un « Pack Jeunes » pour soutenir l'accès à l'emploi et à la formation, instauration d'un guichet unique d'accueil en mairie, ouverture au public de la piscine du camping La Civelles, expérimentation de plages sans corbeille et mise en place de bacs à marée... À ces nombreuses réalisations sont venus s'ajouter plusieurs événements inédits à Capbreton : l'accueil d'un séminaire ministériel sur les enjeux littoraux en mai, la retransmission sur grand écran de la finale de la Coupe du Monde en juillet ou encore la signature officielle du jumelage avec la Ville de Nazaré (Portugal) en septembre. Je vous invite à retrouver la vidéo rétrospective 2018 sur le site Internet de la commune et la page Facebook « Ville de Capbreton ».

En ce début d'année 2019, nous ouvrons et écrivons ensemble une page importante pour Capbreton. La construction de la nouvelle maison de retraite pour nos aînés sera achevée au printemps. Dès la prochaine saison estivale, l'aménagement des allées Marines transformera notre cœur de ville, avec l'objectif de le rendre vivant tout au long de l'année, de développer son attractivité commerciale

et de mettre en valeur la promenade du Boudigau. Les premières orientations du « Plan plages », qui vise à améliorer les conditions d'accueil, d'animations et de sécurité, seront également lancées avant la fin de l'année.

Dans ce numéro, vous trouverez un dossier spécial entièrement consacré aux enjeux (complexes) de l'aménagement de notre territoire communal. Anticiper les risques, privilégier la qualité de vie, protéger notre environnement et notre littoral : la municipalité a engagé une réflexion prospective et poursuit une stratégie globale en matière d'urbanisme et d'aménagement durable.

Les cinq comités de quartiers vont désormais s'attacher à la mise en œuvre de leurs projets participatifs, qui ont été présentés lors de l'Assemblée générale annuelle le 14 décembre dernier. La municipalité accompagnera ces projets, initiés avec la volonté d'agir au cœur des préoccupations des habitants dans les différents quartiers de la commune.

Tout au long de l'année 2019, nous poursuivons également le travail mené en lien avec les acteurs économiques et les associations pour soutenir et promouvoir la dynamique et les initiatives locales. Nous continuerons à renforcer les solidarités et à conforter le lien social. C'est sur ces valeurs que nous fondons notre projet : Capbreton se vit ensemble, et Capbreton vit pour tous. Vous pouvez continuer à compter sur une équipe municipale animée par une même énergie et une même passion pour notre cité marine.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019, en espérant qu'elle soit également, pour chacun d'entre vous, une année de belles concrétisations.

**PATRICK LACLÉDÈRE**  
Maire de Capbreton

Magazine municipal trimestriel édité par la Ville de Capbreton.

La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie « Imprim'vert ». **Tirage** : 11500 exemplaires. **Directeur de la publication** : Patrick Laclédère. **Contact service communication** : Audrey Moreau – responsable du service communication – amoreau@capbreton.fr – 05 58 72 72 12. **Réalisation** : PAGE PUBLIQUE. **Impression** : Imprimerie Fabrègue. **Photos** : (Une) P.A.T. photos aériennes - Alexandra Le Moël - Service communication - Page Publique - MACS - Chantal Bonnemayre - Lemoine - Patrick Valteau - Caractères - Tout est paysage - Médiathèque - Collection Duviella - ACCA. **Dépot légal** : à parution. **Hôtel-de-Ville de Capbreton** : place Saint-Nicolas – 40130 Capbreton – 05 58 72 10 09



× AMÉNAGEMENTS ×

# Un cœur de ville bientôt transformé

Les Capbretonnais et nos visiteurs pourront dès cet été profiter des embellissements des allées Marines, entre passerelles en bois végétalisées et « Boudiguette ».

Après les travaux d'assainissement effectués cet automne, les aménagements de chaussée ont

démarré et se poursuivront pendant la saison hivernale. Les passerelles en bois seront, elles, installées courant

avril pour mieux valoriser le Boudigau avec les premières plantations. Sur les bords de la rivière seront installées des cabanes de type carrelets et une guinguette, « la Boudiguette », au dos du fronton.

et commerciale », explique Alain Marron, adjoint à l'urbanisme. Est aussi à l'étude la possibilité de venir en barque du port jusqu'au marché pour rétablir la circulation nautique d'autrefois. En attendant, entre plan de circulation, infos travaux par zones et comités de quartiers, la municipalité communique régulièrement pour limiter les désagréments occasionnés par le chantier. Côté financement, ces investissements majeurs (6,7 M€) sont autofinancés à hauteur de 85 %, grâce notamment aux recettes provenant de la vente des terrains du lotissement Les Deux Pins.



Rue Madeleine Castaings en phase de finition.

## En barque du port au marché ?

Côté square Mouloudji, le nouveau parvis entre la mairie et l'église fera naturellement la part belle aux déplacements doux. « L'idée générale est de renforcer l'attractivité économique du centre-ville par l'embellissement de notre cadre de vie, dans une stratégie ambitieuse de redynamisation urbaine

## PETIT CASINO DE LA RUE PIÉTONNE : NOUVEAU PROJET

Dans cette ancienne supérette acquise par la Ville rue du Général-de-Gaulle, la municipalité va lancer un appel à projet pour la création de mini-halles dédiées aux commerces de bouche qui contribueront à redynamiser et à rendre vivant notre cœur de ville.

## RÉNOVATION DES FAÇADES

Une aide communale sera mise en place en septembre pour inciter et aider les propriétaires de l'avenue du Général-de-Gaulle et des allées Marines à financer la rénovation de leurs façades.

## LA PLACE DE LA GARE : première étape du nouveau cœur de ville

Ponctuée de petits ponts de bois, agrémentée de pins, de chênes verts et de genêts, la place rénoverée compte désormais 76 places de parking gratuites. L'inauguration du site est prévue début février où élus et Capbretonnais se retrouveront pour saluer le résultat de ce chantier écologique, avec sa noue recueillant les eaux de ruissellement afin de limiter la pollution des cours d'eau et de favoriser l'alimentation des nappes souterraines.



## LE CENTRE-VILLE en chiffres

•  
90  
NOUVEAUX ARBRES ET  
19 000  
VÉGÉTAUX PLANTÉS  
•  
150  
APPUIS VÉLOS SUPPLÉMENTAIRES  
•  
1 068  
PLACES DE PARKING  
•

Le futur Cœur de ville est à voir en vidéo sur [capbreton.fr](http://capbreton.fr)

## Des projets en perspective

Grâce aux comités de quartiers, des actions de proximité inédites vont prochainement voir le jour : bacs végétalisés en front de mer, concours photo en centre-ville ou sentiers pédestres réhabilités...

Le 14 décembre, l'Assemblée générale annuelle des comités de quartiers a été l'occasion de retracer le bilan du fonctionnement de ces instances de démocratie participative depuis leur installation à l'automne 2017. Au fil des mois, les cinq comités de quartiers ont été consultés sur le « Plan plages », associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et invités à la présentation finale du projet de réaménagement du centre-ville. Grâce à leurs remontées sur la vitesse excessive et la cohabitation parfois compliquée entre piétons, cyclistes et automobilistes, une journée de sensibilisation à la sécurité routière a été organisée par la municipalité en octobre. Chaque comité de quartier a également réfléchi à un projet « participatif », présenté lors de l'Assemblée générale, avec une enveloppe globale initiale de 60 000 € qui sera inscrite au budget communal. Dès le premier trimestre 2019, le travail va s'affiner avec les élus et les techniciens de la mairie. Objectif : finaliser la majorité de ces projets pour la prochaine saison estivale.

### \* LES PROJETS \*

- **Comité de quartier 1 – Le Port** : installer des bacs végétalisés sur l'esplanade de la Liberté
- **Comité de quartier 2 – Cap de...** : remettre en état des sentiers du quartier avec balisage et panneaux explicatifs
- **Comité de quartier 3 – Littoral** : mettre en place des panneaux de communication sur la protection écologique du littoral
- **Comité de quartier 4 – Centre-ville** : organiser un concours et une exposition de photos dans le centre-ville
- **Comité de quartier 5 – La Pointe** : aménager des équipements ludiques extérieurs pour les jeunes de 8 à 14 ans

## La parole au comité de quartier 4 : **CENTRE-VILLE**

**En tant qu'interface entre les habitants du quartier et la mairie, nous avons pour mission de participer au bien-être des Capbretonnais** en faisant remonter des demandes liées à des problèmes du quotidien, ou, particulièrement en ce moment, des questions relatives à l'avancée des travaux des allées Marines qui embelliront *in fine* notre cité. Après des débuts pas toujours faciles, notre comité de quartier a désormais trouvé son mode de fonctionnement, et nous essayons d'être le plus réactifs possible pour améliorer le vivre ensemble au centre-ville en participant aux réunions trimestrielles avec les présidents élus

de tous les comités de quartiers. Toujours dans la volonté d'associer les habitants à la vie de la commune, notre comité a pour projet de créer cette année une nouvelle animation : il s'agit d'un concours photo ouvert à tous qui se déroulera sans doute au printemps avec une exposition des meilleurs clichés en cœur de ville, par exemple sur ou devant les vitrines des commerçants. Les écoles seront aussi associées puisque les élèves pourront voter pour les plus belles photos ! L'idée générale est de donner un peu plus envie aux habitants de venir dans la rue principale et de promouvoir notre centre-ville, comme



nous nous y sommes engagés lors de notre dernière Assemblée générale avec la mairie le 29 novembre.

Le comité de quartier 4.

Contact : [cq4@capbreton.fr](mailto:cq4@capbreton.fr)

Dans le prochain numéro de Capbreton magazine, le comité de quartier 5

# AU SERVICE *des usagers*



Patrick Laclédère,  
Maire de Capbreton



Thomas

## Comment puis-je signaler à la mairie un problème de chaussée ou de trottoir ?

La municipalité est particulièrement attentive aux interventions de proximité, qui permettent le plus souvent de répondre aux tracas du quotidien (propreté, éclairage, nuisances sonores...), mais aussi à la mise en œuvre d'actions comme les travaux de voirie ou les enjeux de sécurité et de circulation.

Pour être plus réactifs et efficaces dans le traitement de ces demandes, nous avons créé un poste spécifiquement dédié au suivi des interventions de proximité. Nous avons également instauré plusieurs outils (guichet unique en mairie, formulaire en ligne sur le site Internet) qui sont à la disposition de tous les Capbretonnais pour faciliter leurs démarches. Enfin, les comités de quartiers installés à l'automne 2017 peuvent relayer certaines demandes de riverains qui font ensuite l'objet d'un suivi attentif et régulier au sein de ces instances.



Marie-Françoise

## J'ai entendu parler d'un véhicule de transport à la demande. Comment fonctionne ce service ?

Dans le cadre des actions de proximité portées par la Ville, nous avons souhaité mettre en place un service spécifique de transport collectif à caractère social pour aider les Capbretonnais à effectuer leurs démarches quotidiennes lorsqu'ils rencontrent des difficultés de mobilité (pour faire des courses, aller aux marchés, rendre visite à des proches, se déplacer au cimetière...). Ce service fonctionne actuellement du mardi au vendredi et le samedi matin, au tarif de 1 € le trajet aller-retour. N'hésitez pas à contacter directement le guichet unique de la mairie pour obtenir des informations complémentaires sur ce nouveau dispositif.



## MONSIEUR LE MAIRE, j'ai une idée !

La mairie de Capbreton est à votre écoute. Rendez-vous sur [capbreton.fr](http://capbreton.fr) rubrique Monsieur le Maire j'ai une idée.

Retrouvez l'information de votre ville en un clic sur [capbreton.fr](http://capbreton.fr)

Restez connecté(e) avec Facebook et Youtube



## \* BIENVENUE À \*

Yoann Derlique, responsable des interventions de proximité, a rejoint les services municipaux le 17 décembre.



**Y**oann a travaillé onze ans pour la Métropole Nice Côte d'Azur (NCA) comme exploitant des équipements de la route. En charge de la signalisation tricolore des 600 carrefours à feux de la Métropole, il a suivi au quotidien la mise aux normes des installations, la prise en charge des dégradations et la mise en place des nouveaux aménagements.

### Pourquoi avoir choisi ce poste à Capbreton ?

J'aime la proximité avec les usagers et c'est pour cette raison que j'ai souhaité travailler pour la commune de Capbreton. Au-delà de mon attachement personnel pour cette ville, je souhaite m'épanouir au sein d'une collectivité à taille humaine. Mon expérience de médiateur auprès des habitants me permettra de créer un lien particulier avec les Capbretonnais.

### Quelles sont vos principales missions sur ce nouveau poste ?

Dès mon entretien de recrutement, j'ai mesuré l'importance pour l'équipe municipale de ce poste pleinement dédié aux interventions de proximité, au service des usagers et en relation directe avec eux. Depuis ma prise de fonctions, je traite en priorité les requêtes reçues par les administrés et les comités de quartiers. La programmation de ces différentes interventions se fait en lien étroit avec l'équipe du Centre Technique Municipal, sous la responsabilité du directeur des services techniques.

Par ailleurs, je suis en charge de l'interface avec les syndicats intercommunaux (SITCOM, SYDEC...) et les concessionnaires de réseaux pour les différents travaux effectués sur le territoire communal.

## ALLÔ MAIRIE *proximité*

Le guichet unique est à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture de la mairie, pour réceptionner vos demandes et répondre à toutes vos questions de proximité :

- la propreté, la voirie, l'hygiène, l'éclairage ;
- l'enlèvement des encombrants ;
- les renseignements sur la collecte des déchets, les déchets verts, le tri sélectif ;
- le signalement des graffitis ;
- les nuisances sonores...

Le guichet unique assure ensuite le lien avec les services municipaux compétents, en particulier le nouveau responsable du Pôle Interventions (*lire ci-contre*).

05 58 72 10 09 - [accueil-mairie@capbreton.fr](mailto:accueil-mairie@capbreton.fr)

Il vous est également possible d'adresser directement une demande d'intervention en ligne à l'adresse [www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr), rubrique « Mes démarches ».



# AMÉNAGER NOTRE TERRITOIRE

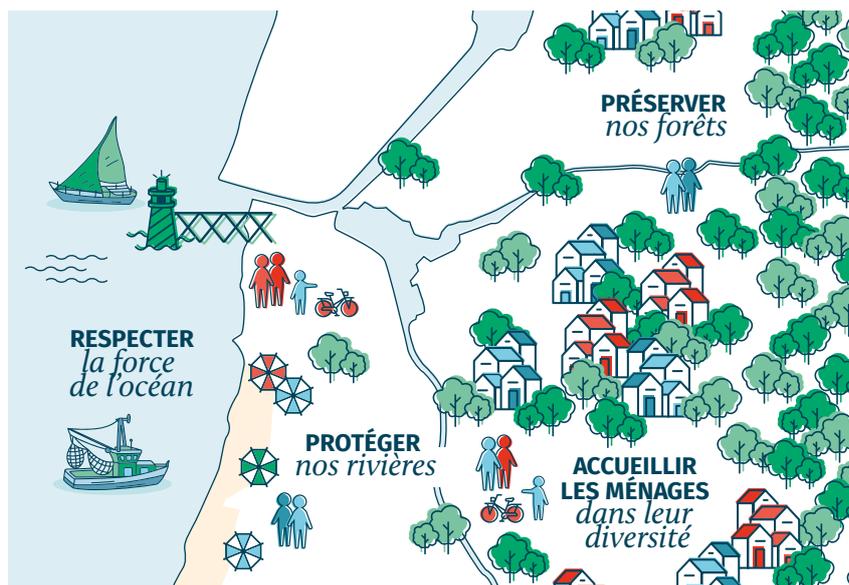
## *pour aujourd'hui et pour demain*

Problématique du logement, préservation de la forêt, recul du trait de côte, requalification du centre-ville... Face à ces enjeux à court, moyen et long termes, la commune poursuit une stratégie globale, entre urbanisme, aménagement et prévention des risques littoraux.

Lors de notre enquête 2016, les Capbretonnais se sont très largement prononcés en faveur de deux points : préserver la forêt et les boisements urbains, et produire des logements accessibles au plus grand nombre. Pour répondre à ces attentes, la municipalité a déjà mis en place un certain nombre d'actions, au cœur d'une réflexion prospective. Elle a notamment engagé une nouvelle orientation dans ses projets d'aménagements, faisant la part belle à la végétalisation le long des futures allées Marines, et aux plantations de pins et chênes verts sur la place de la Gare réaménagée.

### Les enjeux du littoral

Au-delà de ces changements qui offrent un cadre de vie plus agréable aux habitants, il faut désormais franchir de nouvelles étapes pour faire face aux enjeux liés à l'attractivité et aux fragilités de notre territoire. Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale travaille ainsi au prochain Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui intégrera les prescriptions du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL). Ces deux plans feront l'objet d'enquêtes publiques dans les prochains mois. Face à l'érosion marine, Capbreton a pris depuis longtemps la mesure de cette problématique avec une série d'opérations



reconnues et efficaces : digues de protection, enrochements et transfert hydraulique de sable de Notre-Dame vers les plages au sud. Une stratégie locale de gestion du trait de côte a été engagée en 2014 pour permettre d'étudier plusieurs scénarios. En parallèle, le PPRL établi par l'État va, lui, permettre de mieux gérer l'urbanisme en prenant en compte le changement climatique pour le siècle à venir. Le principe est simple : ne

pas augmenter le nombre de personnes et de biens exposés à un risque.

Afin de lutter malgré ces contraintes contre l'étalement urbain, une densification maîtrisée et un renouvellement de quelques secteurs déjà urbanisés constituent des solutions durables pour continuer à accueillir de nouveaux résidents, favoriser la mixité sociale, et rapprocher habitat et commerces.

# Quels **OUTILS**, quelles **RÉPONSES** ?

RÉUNION  
PUBLIQUE  
LE JEUDI 14  
FÉVRIER À  
18H30



# 1.

## Permettre à chacun **DE SE LOGER**

Pour le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), piloté au niveau communautaire mais décliné au niveau communal, la municipalité fait le choix de la densification modérée et raisonnée, avec toujours l'objectif de proposer des logements accessibles à tous. Il est notamment question de :

- Favoriser le regroupement de parcelles et la réalisation d'opérations d'ensemble afin que les logements au prix du marché financent les logements à prix sociaux.
- Définir des zones d'implantation de commerces proches des quartiers les plus denses pour favoriser la proximité et les déplacements doux.

- Augmenter modérément les possibilités de construction dans certains quartiers déjà urbanisés et non contraints par la montée des eaux ou la biodiversité. Par exemple, entre la zone portuaire et le stade, ou sur le boulevard Loucheur et le quartier de la République où des bâtiments à deux étages existent déjà.
- Privilégier les agrandissements par surélévation plutôt que par extension.
- Continuer à imposer 25% de logements sociaux à tous les programmes immobiliers les plus conséquents.
- Dans les secteurs à forte densité (centre-ville, plage...) favoriser le renouvellement du bâti et la qualité de l'espace public.

**CAPBRETON,**  
c'est :

•  
**9 000**  
**HABITANTS À L'ANNÉE,**  
**+ 8%**  
**PAR RAPPORT À 2011**

•  
**45 000**  
**PERSONNES EN**  
**PÉRIODE ESTIVALE**

•  
**2 200 ha**  
**DE SUPERFICIE**  
**DONT**  
**1 300 ha**  
**DE FORÊTS ET ESPACES**  
**NATURELS**

•  
**6 km**  
**DE LITTORAL**

“ **UN**  
**SOUS** ”



## 2. **Préserver la forêt** **ET RESPECTER LA BIODIVERSITÉ**

Dans le prochain PLUi, les espaces naturels seront préservés de toute consommation liée à l'étalement urbain. Cette décision actée à l'unanimité du Conseil municipal, est un signal fort pour l'urbanisme de demain. Dans les zones déjà construites, il y a également des espaces de nature, des bois parfois conséquents à préserver

au profit d'une faune encore présente, conformément à la loi biodiversité. Ces quartiers très boisés constituent la marque de notre paysage et abritent de nombreuses espèces (chouettes, chauve-souris, écureuils ou hérissons...) ; les divisions de parcelles pour de nouvelles constructions y seront en principe refusées.

### 3. S'adapter au recul du littoral ET AU RISQUE DE SUBMERSION MARINE

Des enrochements en épis au bypass inauguré en 2008 (transfert hydraulique de sable de la plage Notre-Dame vers les plages du sud), les actions de Capbreton en la matière ont fait leurs preuves. En 2018, un nouveau plan d'actions sur cinq ans a été validé par les scientifiques et les partenaires institutionnels pour un montant de 5,6 millions d'euros, financé à hauteur de 80 % par l'Europe, l'État, la Région et le Département. Il traduit la stratégie conduite par la commune avec ces partenaires et sera mis en œuvre par MACS à partir de 2019. En parallèle, le Plan de prévention des risques littoraux du secteur Bouret-Boudigau, initié par l'État après la tempête Xynthia de 2010, précise

les aléas relatifs au recul du trait de côte et à la submersion marine, aujourd'hui et à l'horizon 2100. Lors d'une réunion publique d'informations organisée le 12 septembre dernier par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), devant près de 250 personnes, les premières cartes présentées ont montré l'évolution prévisible du trait de côte à 100 ans et les secteurs potentiellement inondables sur Capbreton. L'objectif est de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens en définissant des zones de prévention, de protection et de sauvegarde. Le PPRL s'imposant au PLUi, les secteurs à risque seront strictement réglementés. Si certains aménagements pourront être



ENQUÊTE  
PUBLIQUE  
AU PRINTEMPS  
PROCHAIN

autorisés, il sera, en revanche, impossible d'augmenter le nombre de personnes potentiellement exposées dans les secteurs à risque élevé. Si le risque est modéré, on pourra construire sous condition de surélever le niveau habitable.

Cartes et détails sur [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)

## TERRITOIRE CONTRAINTES

### \* CULTURE DU RISQUE \*

Panneaux pédagogiques le long des plages, réunions publiques, site Internet. La mairie informe les Capbretonnais des aléas et des risques.



Création d'une noue sur la nouvelle place de la Gare.

### 4. Améliorer la qualité DE L'EAU ET DES SOLS

Pour une station balnéaire comme Capbreton, la qualité de l'eau est essentielle. Les espaces publics et privés, trop imperméables à cause du goudronnage, favorisent un « lessivage » des sols par la pluie qui finit dans les rivières et l'océan. Partant de ce constat, le PLUi devrait imposer sur chaque opération, un pourcentage minimum de sols en pleine terre (jardins, potager, herbe...) pour préserver la perméabilité des sols et infiltrer les eaux de ruissellement. Il est

aussi envisagé de créer les conditions pour planter des arbres en deuxième ligne du front de mer, abrités par les constructions. Les pratiques changent, à l'image également des aménagements de la toute nouvelle place de la Gare. Un exemple de génie écologique avec une noue végétalisée qui permet d'infiltrer les eaux collectées et de limiter leur déversement dans les rivières, et des arbres qui donnent plus de fraîcheur à la ville, dans un contexte d'épisodes caniculaires accrus.

✱ CADRE DE VIE ✱

# “ LE PLUi organise et réglemente notre cadre de vie ”

Le maire, Patrick Laclédère, et son adjoint aux stratégies territoriales, Jean-Marie Marco, expliquent les enjeux du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.



Patrick Laclédère,  
maire de Capbreton

🕒 **Le PLUi repose sur quatre orientations stratégiques à valoriser : développement équilibré et durable, attractivité économique, approche environnementale et territoire de cohésion sociale, en tenant compte des spécificités de chaque commune.** À Capbreton, nous avons fait le choix de continuer à accueillir des populations sans consommer plus d'espaces naturels, tout en prenant en considération

les aléas du Plan de Prévention des Risques Littoraux. Une équation complexe, mais pas question de se replier sur soi-même : il faut rester ouvert et continuer à privilégier la diversité sociale et l'accès au logement des jeunes ménages. Il faut accompagner et maîtriser notre développement démographique, lié à l'attractivité de notre commune, ainsi que permettre à tous de continuer à se loger à Capbreton.



Jean-Marie  
Marco, adjoint  
aux stratégies  
territoriales

🕒 **Jusqu'à présent, la commune a réalisé des opérations d'aménagement en mobilisant du foncier pour satisfaire le besoin de logement comme aux lotissements du Gaillou et des Deux Pins.** Le développement peut se faire désormais sans toucher à la forêt. Dans les secteurs urbanisés, il n'y a pas beaucoup de foncier communal, la Ville va donc définir des objectifs qui seront mis en œuvre par les acteurs privés. Cela prendra du temps mais nous souhaitons par exemple regrouper des parcelles pour créer des opérations d'ensemble où les logements à

prix du marché financeront l'habitat social. En faisant cela, et en ralentissant la construction de maisons individuelles sur des parcelles issues de divisions, on peut à la fois créer plus de logements sur des bâtiments de 2 ou 3 étages et aménager de nouvelles surfaces végétalisées pour limiter l'étalement urbain et préserver les sols. Il s'agit en quelque sorte de faire du management urbain afin d'optimiser le foncier constructible ou déjà bâti, créer une composition urbaine et architecturale plus qualitative, tout en concevant de nouvelles formes d'urbanisation.

✱ OBJECTIFS ✱

- Enrayer l'étalement urbain
- Préserver les sols naturels et la forêt
- Favoriser une densification maîtrisée pour continuer à offrir du logement pour tous (public ou privé)

**Préserver notre cadre de vie, nos paysages et nos espaces naturels, notre forêt, la biodiversité, les réservoirs et les corridors écologiques y compris en milieu urbain :** une façon de participer ensemble à un développement harmonieux et durable de notre cité marine.



✱ CALENDRIER ✱

Deux séances de travail et de concertation avec les comités de quartiers ont déjà été menées par la mairie sur le PLUi. Dans les prochains mois viendra le temps de l'enquête publique. Le document d'urbanisme final intégrant les contraintes du PPRL, devrait être approuvé fin 2019.

# Biodiversité à Capbreton UN TEMPS D'AVANCE

Fin des pesticides, développement du végétal dans les aménagements, arrêt de l'éclairage public la nuit... Capbreton s'engage pour la biodiversité.

« Capbreton a pris un temps d'avance dans l'objectif "Zéro phyto" imposé aux collectivités, cela fait déjà trois ans que la commune n'utilise plus de pesticides nocifs pour notre santé, les cours d'eau et la faune », rappelle Françoise Agier, adjointe à l'Environnement. Brûleurs et plaques chauffantes pour griller les herbes sont désormais le quotidien des agents des espaces verts ; et dans les cimetières depuis cet automne, des tapis d'aiguilles de pins recouvrent les allées en sable afin de ralentir les pousses disgracieuses.

## Mieux tolérer les herbes spontanées

Si certains espaces sont toujours entretenus avec un soin particulier en centre-ville, la tolérance peut aller jusqu'à 50 cm d'herbes hautes sur des zones naturelles. Cette gestion



**Criste marine ou perce-pierre.**  
La Ville de Capbreton s'engage pour la protection de cette espèce menacée emblématique de notre littoral.

dite « différenciée » est plus respectueuse de l'environnement. À nous de mieux accepter ces végétations spontanées, signes de la biodiversité, de favoriser l'abaissement des températures urbaines et la désimperméabilisation des sols. Des plantes vivaces adaptées au milieu local sont désormais intégrées à tous les aménagements des espaces publics communaux. Sur les

19 000 végétaux prévus, des cristes marines mises en culture dans les serres de la Ville seront bientôt réimplantées. Au total, une centaine de nouveaux arbres feront mieux respirer les rues et les habitants. Enfin, pour préserver la vie des animaux nocturnes comme la chauve-souris, l'éclairage public est éteint à partir de minuit. De quoi faire des économies d'énergie et... réentendre le chant du hibou.

## RÉUNION PUBLIQUE PROJET DE JARDIN PARTAGÉ DE L'EHPAD

Lundi 28 janvier à 19h  
Hôtel-de-Ville  
En association  
avec le comité de  
quartier 2.

## \* DES EAUX DE CUISSON \* BIEN UTILES !

Lutter contre les herbes folles est aussi l'affaire de tous, chacun étant responsable de son pas-de-porte. Aussi, au lieu de jeter l'eau chaude de cuisson de vos pâtes et riz dans l'évier, versez-la sur vos murets et trottoirs. Un désherbant naturel et efficace.

## UN NOUVEAU JARDIN au mini-golf

Face au port, sur l'avenue Georges-Pompidou, ce lieu emblématique pour des générations de Capbretonnais et de vacanciers est, depuis toujours, une halte conviviale intergénérationnelle, entre le bourg et la plage. Et il va renforcer cette vocation..

### Escale entre plage et centre-ville

Peu à peu (une partie des travaux devrait être achevée cet été), les courts de tennis en terre battue vont se transformer en jardin paysager où il sera désormais possible de flâner et bouquiner grâce à une cabane à livres.



Le mini-golf sera évidemment conservé. L'espace créé offrira de nouveaux jeux aux enfants et aux adultes, pour une escale familiale et sportive. Dans ce projet, élaboré avec des étudiants de l'École Supérieure de Design des Landes, et en concertation étroite avec le

comité de quartier « Le Port », il sera aussi question de sensibilisation au risque submersion avec – pourquoi pas – une cabane perchée reprenant, de façon pédagogique, les enjeux du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).

## PLAN PLAGES

# De nouveaux aménagements pour 2019

Une nouvelle réunion publique sur le Plan plages aura lieu en février pour faire un point d'étape.

LES FLUX  
JOURNALIERS  
pendant  
l'été

18 000  
à 20 000  
PERSONNES  
PAR JOUR  
SUR NOS PLAGES

7 200  
PIÉTONS VERS  
LES PLAGES

4 200  
CYCLISTES

1 600  
VOITURES

+  
NAVETTES  
DES PLAGES  
GRATUITES

Plages urbaines ou sauvages, le Plan plages « a pour objectif, d'ici 2026, de valoriser et protéger ces espaces naturels, en améliorant l'accessibilité et les services. Nous portons désormais une vision globale à même de créer une signature architecturale et paysagère propre à Capbreton. », explique Nelly Bétaille, adjointe à l'animation économique et touristique.

### Beach soccer et toilettes sèches

Après une phase de diagnostic et des réunions de concertation pour définir les priorités avec les Capbretonnais selon les budgets et subventions, de nombreuses améliorations sont déjà prévues dès l'été 2019. Les abris des nageurs sauveteurs seront habillés dans le même esprit naturel que les cabanes de plages pour une unité visuelle. À Notre-Dame, des espaces beach soccer et volley vont être créés, des racks à vélo ajoutés.

À la Centrale, des piétonnalisations ponctuelles du boulevard François Mitterrand seront régulièrement mises en place.



Aux Océanides où sont par exemple prévues des toilettes sèches, le réaménagement de l'aire de camping-car sera concerté avec les riverains, tout comme l'espace autour du pôle glisse au Santocha. Sera abordée par la suite, la création de parkings relais aux entrées de ville pour favoriser les modes de déplacements doux (navettes, vélos...) dans Capbreton.

Aménagements à l'entrée de la plage des Océanides.

## LA MÉDIATHÈQUE FAIT peau neuve



Après les changements d'étages entre espace jeunesse et adultes, et la mise en service de l'élévateur en juin 2018 pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite, les travaux se poursuivent à la médiathèque L'Écume des Jours, ouverte du mardi au samedi. Ainsi l'ancienne réserve, au premier niveau, se transforme peu à peu en archives municipales sur étagères mobiles : la consultation sur place sera donc possible courant 2019. Au rez-de-chaussée, la rénovation du hall, situé dans la partie moderne accolée au bâtiment XIX<sup>e</sup> siècle, est en projet pour un meilleur confort thermique. Côté esthétique, une structure en métal et bois pourrait remplacer les arcades extérieures pour s'harmoniser avec l'espace de jeux pour enfants.

LA  
MÉDIATHÈQUE  
en  
chiffres

40 000  
DOCUMENTS  
(livres, magazines, BD, CD...)

2 900 JEUX

2 239  
ABONNÉS ACTIFS

15 €  
POUR LES ADULTES  
Gratuit  
POUR LES -18 ANS



# Nourrir le CORPS et L'ESPRIT

De gauche à droite :  
Emmanuelle  
Andrieux de la  
librairie Le Vent  
Délire et Charlène  
Dubois productrice  
de confitures-  
maison présente  
sur le marché de  
Capbreton.

**L'**une joue avec les mots, l'autre avec les fruits. Emmanuelle Andrieux a ouvert sa librairie, Le Vent Délire, il y a deux ans et demi à l'entrée de la rue du Général-de-Gaulle. Charlène Dubois quant à elle, vend ses confitures-maison,

les Artisanes, au marché de Capbreton. Toutes deux ont en commun d'avoir choisi de réaliser leur rêve et de vouloir faire du bien aux gens.

Après 20 ans dans le livre, entre édition et promotion de la lecture via l'agence régionale ECLA

les courges et les carottes sans OGM, dans une atmosphère chaleureuse où le mini-patio du fond doit devenir un petit café-librairie. Au-delà de la vente, Emmanuelle se voit en « *relais pour des animations culturelles qui ont du sens sur le territoire* », en réseau avec, entre autres, les écoles, la médiathèque, le Circus ou encore le Rio. Bien sûr, elle a participé activement à la Nuit de la Lecture le 19 janvier. La proximité n'est pas non plus un vain mot pour Charlène Dubois qui, autant que possible, s'approvisionne en local, achetant chez Humeau au marché de Capbreton, cueillant ses myrtilles à Tyrosse, ou ses Feijoas dans le jardin de ses parents à Labenne. Là, dans son petit atelier, elle cuit lentement ses confitures de 70 à 85 % de fruits, comme le lui a appris sa grand-mère Mauricette en région parisienne. Avec souvent une touche d'originalité en plus : fraises à la rose, pêches à la fleur d'hibiscus... Par passion du sucre, Charlène a basculé dans les chaudrons en cuivre à 22 ans, après un accident l'ayant éloignée du milieu sportif auquel elle se destinait. C'est à Capbreton, où elle habite, qu'elle a vendu ses premiers pots. Et si aujourd'hui elle livre jusqu'à Paris ou en Suède via Internet, le marché de ses débuts reste cher à son cœur : « *c'est le seul que j'ai gardé à l'année car j'aime y rencontrer mes clients fidèles et partager* ».



**\* COMMERÇANTS,  
\* ARTISANS, PROFESSIONS  
LIBÉRALES, FAITES-VOUS  
CONNAÎTRE !**

Anecdotes, photos graphiques, circuits-courts, qualité... Découvrez régulièrement un portrait de commerçant de Capbreton sur [www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr) rubrique Infos pratiques et Animations économique et touristique.

à Bordeaux, Emmanuelle Andrieux s'est lancée dans sa propre aventure, toujours reconnaissante envers la loi Lang sur le prix unique du livre en 1981, qui a permis de protéger et de développer la lecture.

### Échanger et partager

Cette rue piétonne de Capbreton où elle a vécu dix ans sonne alors comme une évidence. Dans l'ancienne épicerie bio, les romans (best-sellers, petits éditeurs) et les livres jeunesse ont remplacé

 [Le Vent Délire](https://www.facebook.com/LeVentDelire) et  
[lesartisansconfitures.com](http://lesartisansconfitures.com)



Le Boudigau a par le passé accueilli de nombreuses cales sur ses berges. Avec l'aide de Marie-Claire Duviella, présidente de l'association capbretonnaise la SADIPAC, nous vous proposons de redécouvrir ces lieux de vie, construits par les Ponts et Chaussées ou par la municipalité. Disparus ou bien inutilisés, il restent encore aujourd'hui bien présents dans la mémoire des Capbretonnais.



### **CALE DU CHALET DES PONTS ET CHAUSSÉES**

Située en face des Douanes et du chalet des Ponts et Chaussées (actuel local de la Pinasse Capbretonnaise), c'était la plus ancienne, construite en maçonnerie et prolongeant l'Estacade en amont du quai. Elle illustra bon nombre de cartes postales des photographes Moreau et Bernède lors des départs ou retours de pêche et aura l'honneur d'accueillir, le 11 octobre 1905, le ministre de la Marine Gaston Thomson venu inspecter le port. Jugé dangereux et peu ou pas utilisé, ce bel ouvrage a été supprimé il y a quelques années.

### **CALE DOUBLE STELLA**

Située entre ville et plage, à la jonction du Bouret et du Boudigau et à l'abri des vents d'ouest et des courants, la cale double Stella, construite en 1889, a longtemps permis le mouillage des pinasses, des barques et des galups. Parfois même, en cas de grand mauvais temps, les sardiniers venaient s'y réfugier, comme lors de la terrible tempête de 1951. La route s'était affaissée au niveau de la villa Primerose inondée, mais Stella résista à ce raz-de-marée. Elle tomba en désuétude à la disparition des mouillages forains. Ouvrage portuaire historique avec ses escaliers et son musoir en pierres de taille surmontés d'une superbe rambarde en fer forgé, il mérite d'être sauvegardé et restauré en témoignage du patrimoine maritime capbretonnais.



### **CALE FANNY**

Construite en 1892, elle porta tout d'abord le nom de « cale Hougas ». Dotée d'une rampe de mise à l'eau et d'une sole d'échouage pour le carénage, elle pouvait accueillir tous les bateaux de l'époque. Le « Pro Patria », premier bateau à moteur de Capbreton y sera baptisé en avril 1909, comme deux mois plus tard les « Capbretonnais » I et II. Très utilisée par les sardiniers, leurs équipages fréquentaient assidûment l'hôtel du Centre situé en face et attendront plus d'une fois la marée à son pittoresque bar « Le Trou », haut lieu de la vie maritime capbretonnaise.

La construction du pont Bonnamour ne permettant plus le passage des embarcations, cette belle cale devint obsolète. Récemment restaurée, elle conserve les souvenirs de la vie intense qui anima ses abords.



\* CINÉMA \*

## Au Rio, des films à gogo

Trois à quatre séances quotidiennes, 7 jours sur 7 ! C'est le pari lancé par Sophie Lacaussague.

### Documentaires et débats

En reprenant l'an dernier le Rio de Capbreton dont la gestion municipale ne permettait pas autant d'heures d'ouverture, la jeune projectionniste qui s'appuie sur le travail d'Hervé Tourneur, a fait des heureux chez les cinéphiles, à l'image des membres de l'association les Accros du Rio : « *le mélange entre films récents, ciné-mémoire, documentaires, dessins animés, films thématiques et débats a été conservé et amplifié, c'est tout ce qu'on attendait !* ». Preuve du dynamisme, l'opération « Les Landes et



l'Aquitaine aime le cinéma » qui a eu lieu du 19 au 21 octobre au Rio autour de créations soutenues par le département et la région, sera reconduite.

\* PRÉVENTION \*

## Protéger ses berges

Pour les propriétaires désireux d'améliorer leurs berges, il convient de privilégier des techniques « végétales vivantes » (fagot de branchages, plantations...) pour réduire l'impact environnemental. De plus, elles sont moins chères que les techniques « mixtes ou dures » (enrochement, tunage) qui sont, elles, soumises à dossier au

titre de la réglementation sur l'eau. Attention, les modifications d'ouvrages existants sont aussi concernés par la réglementation, sous peine de sanctions.

Plus d'infos à la DDTM des Landes : [ddtm-spema@landes.gouv.fr](mailto:ddtm-spema@landes.gouv.fr) ou au Syndicat mixte de rivières côte sud : [syndicat@rivierescotessud.fr](mailto:syndicat@rivierescotessud.fr)

## Limiter la vitesse AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Une étude a été menée par la municipalité, en étroite concertation avec le Comité de quartier « Le Port », pour réduire la vitesse des véhicules dans l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Une expérimentation de rétrécissement de chaussée sera menée pendant 2 mois, entre fin janvier et fin mars, afin de procéder à des mesures de vitesse complémentaires avant la mise en place d'un aménagement de voirie définitif.

### LE CCAS à votre service

**Plan grand froid.** Appels téléphoniques, visites à domicile... les agents du Centre Communal d'Action Sociale assurent une veille sur nos seniors isolés par grand froid. N'hésitez pas à nous alerter sur des personnes vulnérables, nous prendrons soin d'elles.

**Ateliers spécial seniors.** L'association Asept propose à l'année des ateliers sur le bien vieillir, l'alimentation, la mémoire ou l'équilibre afin d'adopter les bons gestes au quotidien. Sur inscription au CCAS.

Tél : 05 58 72 72 75

**Goûter des aînés.** Cet événement traditionnel et convivial aura lieu cette année le samedi 9 mars aux salles municipales.

### Elles s'installent à Capbreton

**Madame Battisacchi**  
Magasin de Friperie « Lola Frip' »  
35 avenue du Maréchal Leclerc

**Madame Briffod**  
Thérapeute  
21 rue des Loriots

**Madame Duguy Cambuzat**  
Boutique de création « le 28 »  
que les Capbretonnais ont découverte au cours de l'été dans la boutique éphémère « Come Home » au pont Lajus.  
28 rue du Général-de-Gaulle

**Boutique éphémère**  
**Madame Toussaint**  
Boutique de création « Cap' création »  
Espace boutiques éphémères –  
Pont Lajus

### Jeunes et citoyens !

Créer une mascotte pour les associations sportives locales, sensibiliser aux déchets et former les enfants aux gestes de premiers secours : voilà les premières décisions du tout nouveau Conseil municipal des enfants qui réunit 12 CM1 et CM2 des écoles Saint-Exupéry et Sainte-Marie. Côté collégiens, la Commission municipale des jeunes a été tout juste mise en place en janvier, et les projets ne devraient pas tarder.

## LES CHASSEURS À L'AVANT-POSTE *pour entretenir la forêt*

Intégrer la pratique de la chasse dans une démarche de gestion durable des territoires : une volonté portée par l'ACCA de Capbreton (Association Communale de Chasse Agréée) et son président, Marc Milhères.



Marc Milhères  
président de  
l'association ACCA.

### Quelles sont les grandes missions de l'ACCA en début d'année ?

**Marc Milhères** : Les mois de janvier et février sont généralement consacrés aux battues de chevreuils et de sangliers. Pour assurer la sécurité de ces chasses, nos adhérents, soit environ 180 chasseurs, nettoient les chemins dans les bois de la commune. C'est un travail intense, mené à l'automne et au printemps. En plus de cette mission, les chasseurs participent aussi à la protection des dunes en étant partenaire de l'opération communale « Un

sapin pour la dune », dont la 3<sup>e</sup> édition a été organisée du 28 décembre au 14 janvier.

### En quoi les missions de l'ACCA relatives à la chasse s'inscrivent-elles dans une démarche environnementale ?

Les battues organisées en début d'année sont destinées à réguler les populations pouvant causer des dégâts dans les jardins et sur les terres cultivées. Quant au déblayage des chemins forestiers, il ne sert pas qu'aux chasseurs puisqu'il permet de rendre les passages facilement

accessibles aux promeneurs toute l'année sur le domaine forestier communal. C'est aussi un enjeu pour la lutte anti-feu que nous menons en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes (SDIS). Au total, chaque année, 15 hectares de gyrobroyage sont effectués par l'ACCA grâce au fameux tracteur qui coupe et broie les végétaux.

 D'autres actualités sur [www.accacapbreton.fr](http://www.accacapbreton.fr)



### \* 45 ANS \* D'AUTOMNE ENSOLEILLÉ

Depuis 1973, l'association (165 adhérents) œuvre à favoriser les contacts entre Capbretonnais et habitants des villages voisins. Au menu : scrabble, concours de tarot, belote ou bowling, journées dans des cidreries basques et séjours à l'étranger. Les îles grecques se profilent d'ailleurs en septembre !

Permanence **mardi et vendredi**  
14h-17h au 56, rue du Général-de-Gaulle. Tél : 06 77 01 36 72

### \* USC HANDBALL \* *Des ballons plus écolos*



**F**ini les tâches sur le plancher ! La mairie et le club de handball ont dit adieu, cet automne, aux colles utilisées sur les ballons pour mieux les tenir en main. Des produits qui rendaient le nettoyage et le décapage du sol difficile et coûteux, tout en étant polluants. Des moins de 11 ans jusqu'à l'équipe loisirs 35-50 ans en passant par les adolescents

et les seniors, tous joueront désormais à domicile grâce à la centaine de ballons neufs au grip plus adhérent, offerte par la municipalité pour 2 000 €. « *Que ce soit à la Fédération française ou au niveau international, tout le monde se détourne de ces colles aujourd'hui, on est malgré tout obligé d'en garder encore un peu pour les déplacements à l'extérieur car beaucoup*

*de clubs les utilisent toujours* », explique Dominique Peressani, président de l'USC Handball qui compte désormais 180 licenciés. Espérons que les équipes de France, en stage chaque année à Capbreton, s'inspirent de la démarche !

 Plus d'infos sur [capbretonhandball.com](http://capbretonhandball.com) et Facebook

### \* TENNIS DU GAILLOU \* DEUX TERRAINS SUPPLÉMENTAIRES

Deux nouveaux courts de tennis complètent l'offre du Tennis Club Capbreton Gaillou depuis le printemps dernier. Ces nouveaux terrains ont été ouverts pour accompagner la hausse du nombre d'adhérents (270 aujourd'hui dont 110 enfants). La municipalité a accompagné le financement de ces investissements.  
Plus d'infos au 05 58 72 43 74 et sur Facebook



## \* VIE DU PORT \*

### Travaux

Le marché aux poissons du port de Capbreton est un lieu incontournable. Au pied de la Capitainerie, les 19 bateaux du Port vous proposent leur pêche du jour. En 2019, des travaux sont prévus pour renforcer le quai.

Parallèlement, les conditions de travail des pêcheurs seront améliorées lors de la manutention et de la vente à quai. Tout le quai autour de la Capitainerie va être renforcé grâce à un rideau de palplanches. La partie « marché aux poissons » sera renforcée et élargie de 1 mètre. Parmi les améliorations prévues, l'évacuation de l'eau servant à laver le poisson sera améliorée, chaque étal bénéficiera de rangements supplémentaires et une nouvelle potence facilitera la manutention des caisses de poisson.



## DÉSENSABLEMENT DU LAC d'Hossegor

Les relevés effectués sur le lac d'Hossegor confirment un ensablement important qui menace à l'horizon 2028 la biodiversité et les fonctions du lac, la baignade et les activités nautiques et ostréicoles.

L'opération de désensablement initiée en 2015 par le SIVOM Côte Sud et reprise par MACS en 2018, a été suspendue par une décision de justice, en date du 21 décembre dernier, suite à un référé-suspension déposé par la « Sepanso » soutenu par « les Amis de la Terre ».

### En quoi consistent les travaux ?

Il s'agit de draguer 150 000 m<sup>3</sup> de sable. 20 000 m<sup>3</sup> sont déplacés à l'intérieur du lac pour la création d'une zone de compensation d'herbiers de zostères, et 130 000 m<sup>3</sup> sont transférés sur la plage du Santocha à Capbreton, la plus impactée par le recul du trait de côte. Il s'agit d'un transfert hydraulique par une émulsion d'eau et de sable transportée au moyen d'une conduite terrestre qui longe les perrés du canal d'Hossegor et le quai du chenal du Boucarot, puis par la canalisation enterrée du front de mer de Capbreton (bypass) de la plage Notre-Dame vers la plage du Santocha.

### Les modalités de l'opération de dragage

Le désensablement se déroule progressivement de l'entrée vers le milieu du lac d'Hossegor. Des analyses régulières sont réalisées concernant la qualité du sable prélevé. Il s'agit de sable d'une granulométrie moyenne, de couleur grise à noire qui s'atténue en quelques semaines avec l'effet d'oxydation à l'air libre. Le rejet dans l'océan de l'eau ayant lessivé le sable dans les 5 km de conduite entraîne une coloration foncée de la mer liée à la décantation de la matière organique. Il s'agit d'un phénomène naturel temporaire, intermittent et variable selon divers paramètres : courants,

agitation du plan d'eau, température et salinité de l'eau.

### Un chantier sous haute surveillance

L'arrêté préfectoral prévoit différentes dispositions pour protéger la faune et la flore pendant les travaux. En outre, un écologue indépendant assure un contrôle régulier de la turbidité de l'eau, de la qualité du sable et du respect des mesures de protection et d'évitement des zones sensibles du lac répertoriées. Un comité de suivi a également été constitué, composé des associations de protection de l'environnement, des usagers du lac mais aussi du milieu marin, des services de l'État et des collectivités locales, pour veiller au bon déroulement des opérations tout au long du chantier.

### L'arrêt provisoire des travaux

Le tribunal administratif de Pau a décidé, le 21 décembre dernier, de suspendre l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de désensablement. Le juge a estimé que « les autorisations accordées à MACS ne sont pas assorties des prescriptions nécessaires permettant d'assurer une utilisation des sédiments extraits du lac marin d'Hossegor au rechargement des plages ».

### Et maintenant ?

Prenant acte de la décision du juge des référés, MACS a interrompu les travaux. Pour autant, il est nécessaire de poursuivre cette opération qui engage l'avenir du lac d'Hossegor et de son écosystème, ainsi que la consolidation de la dune de la plage du Santocha. La communauté de communes étudie avec les services de l'État les solutions juridiques, techniques et économiques qui permettent de mener à bien ce projet d'intérêt général.

## \* ÉTAT CIVIL \*

### \* Naissances

**SEPTEMBRE** : le 1<sup>er</sup> : Justin Boisot · le 3 : Victoria Pujol · le 10 : Mael Lemieux · le 13 : Taha Josseaume · le 20 : Billie Ojeda · le 21 : Jimmy Lartigau · le 23 : Léo Poupard · le 26 : Aedan Bello Morey · le 27 : Raphaël Marin · le 29 : Lucien Garat · le 30 : Cassy Labastie

**OCTOBRE** : le 4 : Arsène Fontan · le 10 : Adèle Gouarderes · le 13 : Roxane Levet et Tanit Rosenbaum Lagrandcourt · le 18 : Timéo Fritsch

**NOVEMBRE** : le 3 : Jules Biree · le 13 : Marco Bagattin Monge et Anouk Ucay · le 17 : Ashling Coret Menuet · le 23 : Hélios Guez

### \* Mariages

**SEPTEMBRE** : le 1<sup>er</sup> : Thomas Barbet et Sophie Ruis · le 8 : Paul Bidabe et Leslie Raboutet, Cédric lung et Sandra Guescon, Mickaël Lagain et Chloé Saulnier, Vincent Roques et Marie Boyer · le 15 : Romain Couturier et Charlotte Messu, Romain Melot et Laura Arnaud · le 29 : Franck Descatoire et Sylvie Betbeder, Julien Garret et Jessica Beaudoin

**OCTOBRE** : le 6 : David Michelier et Isabelle Chaudruc · le 20 : Ludovic Barroso et Aurélie Brunel, Rémi Graulière et Caroline Malleret

### \* Décès

**AOÛT** : le 7 : Roger Legrand, 89 ans

**SEPTEMBRE** : le 5 : Monique Berquer épouse Mathoux, 83 ans et Madeleine Larrazet veuve Debas, 96 ans · le 6 : Jean Bernard, 96 ans · le 7 : Gabrielle Trinocque veuve Dibos, 87 ans · le 10 : Maurice Hébert, 86 ans et Jacqueline Lahary veuve Zabjesky, 87 ans · le 12 : Paule Piriou veuve Rieux, 91 ans · le 13 : Jean-Philippe Cloix, 76 ans · le 16 : Robert Garnier, 91 ans · le 17 : Maurice Colmart, 93 ans et Florence Descazeaux, 55 ans · le 20 : Simone Sabathe épouse Doat, 68 ans · le 21 : Emilia Civera, 66 ans · le 28 : Claude Duguet, 79 ans et Monique Etcheverry veuve Daulouède, 79 ans · le 29 : Robert Mussatto, 91 ans · le 30 : Simonne Flécheau veuve Barbe, 96 ans

**OCTOBRE** : le 1<sup>er</sup> : Norbert Lassouque, 85 ans · le 2 : Philippe Schmid, 63 ans · le 4 : Jean-Pierre Termignon, 71 ans · le 9 : Jeannine Pécastaings veuve Morère, 90 ans · le 10 : Jean Cantounat, 71 ans · le 14 : Claudie Téreins épouse Daugé, 75 ans · le 18 : Yvette Barrère veuve Rosoy, 91 ans, Colette Lartigue épouse Cassou, 68 ans et Monique Molia épouse Bédère, 87 ans · le 19 : Denise Lerch épouse Gautherin, 96 ans · le 23 : Raymond Boiziot, 78 ans · le 24 : Andrée Ducasse veuve Gachen, 82 ans · le 25 : Antonio Rodrigues Ventura, 85 ans · le 31 : Andrée Pellet épouse Grabias, 64 ans et Madeleine Rispal veuve Vergez, 103 ans

**NOVEMBRE** : le 1<sup>er</sup> : Albert Casadevall, 91 ans · le 4 : Maurice Gomel, 91 ans · le 6 : Cécile Lainé veuve Mesnard, 85 ans · le 7 : Anne Lesgourgues épouse Rouglan, 82 ans · le 10 : Eric Gabarrus, 54 ans · le 11 : Jacqueline Lelabourier veuve Delpech, 95 ans · le 12 : Maurice Gilles, 69 ans · le 16 : Jacques Ginot, 81 ans · le 19 : André Dibert, 93 ans · le 21 : Marie Boulon veuve Chipy, 87 ans · le 24 : Bernard Larrue, 83 ans · le 25 : Hervé Destribats, 84 ans



## EN DIRECT du Conseil



### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 19 OCTOBRE

#### Stationnement réglementé hors saison estivale

🗳️ Le stationnement réglementé sera mis en place hors saison sur les allées Marines, du pont de la Halle au pont Lajus et sur le boulevard du Dr Junqua, du carrefour Lajus jusqu'à la rue Jean-Baptiste Gabarra. Le stationnement sera gratuit et limité à 2h.

### CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 NOVEMBRE

#### MACS : travaux pont de la Pointe

🗳️ L'intercommunalité sera en charge du suivi des travaux de démolition et de reconstruction du pont de la Pointe qui permettront notamment d'assurer la desserte de la station d'épuration dès le printemps.

### CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 19 DÉCEMBRE

#### PLUi : les orientations du projet d'aménagement et de développement durable

🗳️ La Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et défini les besoins du territoire en trouvant un équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, le développement économique et la préservation de l'environnement. Favoriser un développement territorial équilibré entre emplois, habitats, commerces et services, renforcer l'attractivité économique et privilégier la mixité sociale (*retrouvez plus d'informations sur le dossier consacré à l'aménagement du territoire en page 7*).

#### Pour le maintien des nageurs sauveteurs sur nos plages

🗳️ Une motion transmise par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL) a été adoptée pour le maintien du détachement des Nageurs Sauveteurs CRS sur le littoral landais. Elle sera transmise au Premier Ministre au nom de la commune de Capbreton.

GROUPE MAJORITAIRE

LA MAJORITÉ TIENT LE CAP

En ce début d'année, nous adressons à tous les Capbretonnais nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite. En 2019, comme au cours des dernières années, vous pouvez compter sur notre mobilisation pour que le cap de l'équipe majoritaire soit tenu.

**La requalification de notre cœur de ville :** un aménagement réfléchi avec les Capbretonnais et une opération maîtrisée du point de vue financier, qui n'aura aucun impact sur les impôts locaux.

**Bien vivre dans nos quartiers :** nous avons créé et soutenons le travail des comités de quartiers, instances d'échanges et de concertation, et forces de propositions sur l'ensemble des sujets.

**La protection et l'aménagement de notre territoire :** nous travaillons à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui sera présenté aux Capbretonnais courant février, en concertation avec les comités de quartiers dont nous saluons l'implication. Nous attendons toujours une contribution de l'opposition...

**L'avenir des jeunes Capbretonnais :** nous permettons aux jeunes ménages de trouver un logement et d'entrer dans un parcours résidentiel (lotissement des Deux Pins et programmes en cours à Jeanchinoy et au Gaillou).

Nous avons créé le « Pack Jeunes » (une aide financière en contrepartie d'un engagement citoyen) pour les accompagner dans leur autonomie et leur mobilité. Et notre tissu associatif

particulièrement riche permet à chacun de trouver sa place.

**Le soutien à nos aînés :** la nouvelle maison de retraite sera livrée au printemps. Nos aînés pourront profiter de meilleures conditions de vie et d'hébergement. Nous enchaînons sur la création d'une résidence autonomie, qui permettra de compléter l'offre résidentielle en faveur des seniors.

Revitalisation du centre-ville, vie des quartiers, protection de la forêt et des rivières, avenir des jeunes et accompagnement des aînés... Nous sommes ravis de voir un groupe d'opposition nous rejoindre aujourd'hui sur ces dossiers que nous portons depuis 5 ans, et prétendre se mettre (enfin !) au travail. À l'immobilisme, nous préférons une vision d'avenir et une ambition pour Capbreton.

La majorité municipale poursuivra son engagement au service de tous les Capbretonnais, dans la proximité et la concertation, pour un développement harmonieux et durable de notre cité marine. Oui, vous pouvez compter sur nous !

Patrick Laclédère, Nelly Bétaille, Louis Galdos, Christine Jaury-Chamalbide, Alain Marron, Christine Toulan-Arrondeau, Jean-Marie Marco, Christian Pétrau, Françoise Agier, Françoise Petit, Jean-Marc Gibert, Louise Roques, Jean-Yves Sorin, Jean-José Verges, Éric Kerrouche, Patrice Trouvé, Marie-Pierre Dupouy, Véronique Pujol, Josette Mouric, Alexandra Dassé, Jean-Claude Ollivier, Danièle Dufourg.

OPPOSITION

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À GÉOMÉTRIE VARIABLE

En ce début de nouvelle année nous vous présentons nos plus sincères vœux de santé, de réussite et de bonheur dans vos foyers. Durant cette dernière année de mandat, nous poursuivrons notre travail d'opposants constructifs face à une majorité déboussolée qui compte s'appuyer sur l'achèvement de projets somptuaires, dont nous devons acquitter la facture après les élections municipales, pour faire oublier ses carences dans la gestion des besoins quotidiens des Capbretonnais. La communication ne remplacera jamais la concertation et l'action. Nous voulons bâtir avec vous un Capbreton où chacun trouve sa place, où les élus soient réellement à l'écoute et au service des habitants. De la revitalisation du centre-ville à la qualité de vie dans tous les quartiers, de la préservation de notre forêt à la protection de l'océan, des chances à donner aux plus jeunes de se forger un avenir à l'accompagnement de nos aînés, les sujets sont nombreux que nous devons traiter ensemble durant cette année.

Maïté Saint-Pau, Laura Morichère, Éric Callamand, Pierre Cambon  
 Facebook : [L'Avenir de Capbreton](#)  
 Courriel : [lavenirdecapbreton@gmail.com](mailto:lavenirdecapbreton@gmail.com)

Le juge des référés a suspendu les travaux de désensablement du lac d'Hossegor, au motif de s'assurer de l'utilisation des sédiments extraits, « dans des conditions sanitaires réglementaires ». En clair, c'est le rechargement des plages de Capbreton avec ces sédiments qui poserait problème et non le dragage du lac marin en tant que tel. Soit. Des experts ont été sollicités et puissent leurs avis éclairer l'intérêt général. Que la concertation prime et que toutes les garanties nécessaires, en termes de sécurité, soient apportées.

Vu de l'autre côté du pont, on ne peut que regretter que le même activisme des associations de protection de l'environnement ne se soit pas emparé du projet Jeanchinoy. Il y était pourtant question de faire respecter la loi Littoral qui s'impose à cet endroit, comme à l'emplacement du projet avorté de zone commerciale. Il est vrai que le Préfet, sollicité, n'a rien fait, pas plus que la Ministre de l'époque, saisie d'un recours hiérarchique. En attendant, on peut voir des arbres imbriqués dans des balcons... au moins jusqu'à ce que la loi soit, de nouveau, bafouée...

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Alain Bisbau et Nathalie Castets  
 Facebook : [Vivons Capbreton](#) - Courriel : [vivonscapbreton@sfr.fr](mailto:vivonscapbreton@sfr.fr)

# AGENDA *culturel*



**JEUDI 7 FÉVRIER**  
**Conférence Gouf**  
**LE SABLE ET L'HOMME DANS**  
**L'HISTOIRE DE LA CÔTE**  
**LANDAISE**

Julien Moresmau, passionné d'histoire locale, propose un regard historique et sociologique sur l'implantation de l'homme dans ce sol sablonneux durant des siècles et les perspectives pour les années à venir.  
**18h, salle Ph'Art du casino municipal. Gratuit**

**VENDREDI 25 JANVIER**

**Soirée Jeux**

En famille ou entre amis, retrouvez une sélection de jeux de société destinés à s'amuser tous ensemble. Ambiance et bonne humeur garanties.  
**20h30, Médiathèque L'Écume des jours. Gratuit**

**8, 9, 29 MARS**

**Ateliers écriture**  
**Gouf**

Rendez-vous avec Gilles Vincent, écrivain, pour des ateliers d'écriture à la médiathèque.  
**Médiathèque L'Écume des jours. Gratuit**

**VENDREDI 22 MARS**

**Rencontre**  
**« Projet**  
**Souvenirs »**

Rencontre avec Jean Hincker et les artistes de la Compagnie Hors-Sujet dans le cadre de l'exposition photographique et

sonore itinérante faisant suite au projet de collecte de paroles dans les EPHAD, les CCAS, le CIAS de MACS et leur résidence à la MOP en mai 2018.

*En partenariat avec les villes de Capbreton et de Saint-Vincent-de-Tyrosse*  
**16h, MOP. Gratuit**

**SAMEDI 18 MAI**

**13, Bonjour**  
**Thérèse !**

**[LOTO FOUTRAQUE]**

Vous avez aimé partager un slow dans un isoloir, grignoté des monaco dans le salon rétro, gagné des places de spectacle et des feux d'artifice rien que pour vous ? Rendez-vous pour une seconde édition de ce loto foutraque. Au programme : des lots insolites, un joyeux bazar et une bonne humeur communicative !  
**17h. Tarif unique : 5 €**

**JEUDI 6 JUIN**

**Rencontre « Mon**  
**Capbreton à moi »**

L'écrivain et journaliste Erwan Desplanques a mené un travail au long cours avec la jeunesse capbretonnaise dans le cadre du projet « Mon Capbreton à moi ». Ce compagnonnage du service Culture de Capbreton, en partenariat avec la Librairie Vent Délire, a donné lieu à la collecte d'une mémoire locale. Céline Hamelin, photographe reporter, a posé son regard esthétique sur ces rencontres et échanges. Vous pourrez découvrir l'exposition de ce projet et les artistes associés lors d'une rencontre le 6 juin prochain.  
**MOP. Gratuit**

